

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 16 JUILLET 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, MERCREDI 16 JUILLET À VINGT HEURES, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Mme Martine COUET, Maire.

<u>Étaient présents</u>	Mme Martine COUET, M. Franck BARRIER, M. Jérôme BELFORT, M. Dominique COLIN, M. Bernard DEGOULET, Mme Sandrine DEMAYA, Mme Nicole GUYON, Mme Anne Laure JODEAU-BELOTTI, M. Pascal JOUSSE, M. Fabien LECERF, Mme Sylvie LE DRÉAU, M. Cyrille OLLIVIER
<u>Absents excusés</u>	M. Baptiste CHAUFOUR M. Miguel FIMIEZ
<u>Absent non excusé</u>	Mme Lydia DESBOIS
<u>Secrétaire de séance</u>	M. Fabien LECERF

Ordre du jour

1. Mandat à donner à Mme COUET pour établir le bail commercial de l'épicerie

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 30 juin 2025

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 30 juin 2025, à l'unanimité des membres présents et représentés.

1. Mandat à donner à Mme COUET pour établir le bail commercial de l'épicerie

Délibération DE01-16072025

Mme COUET demande aux membres du Conseil municipal de :

- **Lui donner mandat pour établir et signer le bail commercial avec M. Paul Edouard JARRIER, ou toute autre société qui se substituerait où ce dernier serait associé, prochain gestionnaire de l'épicerie bar tabac, à la vue du projet de bail présenté au Conseil municipal.**

Il est proposé de faire débiter le loyer du commerce au 1^{er} septembre afin de laisser au nouveau gérant le temps de s'installer.

Le montant du loyer du commerce (épicerie bar tabac) est fixé à : 480,00€ TTC
Le paiement de ce loyer débutera en septembre 2025 à terme échu au 25 septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (12 voix pour) :

- Donne mandat à Martine COUET pour établir et signer le bail commercial avec M. Paul Edouard JARRIER, prochain gestionnaire de l'épicerie bar tabac, ou toute autre société qui se substituerait où ce dernier serait associé.
- Autorise Mme le Maire à signer tous documents et à accomplir toutes formalités liées à ce bail

2. Comptes-rendus des commissions communales

Néant

3. Comptes-rendus des commissions communautaires

Néant

4. Questions diverses

Les 24h gaming organisés par le VAL sont décalés en septembre 2026.

Le spectacle de Laurent CHANDEMERLE prévu le vendredi 3 octobre 2025 est décalé au vendredi 2 octobre 2026.

Projet de centrale photovoltaïque au Grés Moiret : une rencontre avec Engie Green, les communes limitrophes, la Communauté de communes du Val de Sarthe, et les représentants de tous les organismes pertinents aura lieu le 16 septembre 2025.

Une permanence d'information publique du projet aura lieu en mairie le mercredi 24 septembre 2025 pour permettre aux habitants ou toutes personnes intéressées de s'informer ou de s'exprimer. Engie Green sera présent.

La séance est levée à 20h40.

SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance du 16 juillet 2025 :

M. Franck BARRIER	M. Jérôme BELFORT	M. Baptiste CHAUFOR	M. Dominique COLIN
		Absent excusé	
Mme Martine COUET	M. Bernard DEGOULET	Mme Sandrine DEMAYA	Mme Lydia DESBOIS
			Absente

M. Miguel FIMIEZ	Mme Nicole GUYON	M. Pascal JOUSSE	Mme Anne-Laure JODEAU-BELOTTI
Absent excusé			
M. Fabien LECERF	Mme Sylvie LE DRÉAU	M. Cyrille OLLIVIER	